

**Les sociétaires de la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE de la TOURAINE et du POITOU sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le vendredi 28 mars 2014, à 9 h 00, 18 rue Salvador Allende à Poitiers, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- 1 - Approbation des comptes individuels et consolidés de l'exercice 2013
- 2 - Lecture du rapport du Président au titre de la Loi de Sécurité Financière
- 3 - Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes
- 4 - Approbation des dépenses visées à l'article 39 – 4 du Code général des Impôts
- 5 - Approbation des conventions réglementées
- 6 - Variation du capital
- 7 - Répartition du résultat de l'exercice 2013
- 8 - Taux de rémunération des Parts Sociales, Dividendes aux Certificats Coopératifs d'Investissement (CCI) et aux Certificats Coopératifs d'Associés (CCA)
- 9 - Renouvellement partiel du Conseil d'Administration
- 10 - Autorisation d'opérer en Bourse sur les CCI de la Caisse Régionale
- 11 - Consultation en application de l'article 24-3 du code AFEP-MEDEF
- 12 - Consultation sur l'enveloppe globale des rémunérations ou indemnités versées en 2013 aux Dirigeants et Mandataires sociaux
- 13 - Indemnités pour temps passé versées aux Administrateurs en 2014
- 14 - Pouvoir pour procéder aux formalités

***Renouvellement partiel du Conseil d'Administration : sièges à pourvoir : 7***

*Administrateurs sortants rééligibles:*

M. Anthony CHAUVELIN, Mme Catherine de COLBERT, Mme Dominique LAURIN,  
M. Laurent MEREGHETTI, M. Hervé PIRIS, M. François RAVET

*Administrateur non renouvelable :*

M. Alain GRAFEUILLE

*Nouvelle Candidate :*

Mme Béatrice LANDAIS, Présidente de la Caisse locale de Savigné sur Lathan

**Les sociétaires de la Caisse Régionale de CREDIT AGRICOLE de la TOURAINE et du POITOU sont également convoqués le vendredi 28 mars 2014, à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra l'Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- 1 – Autorisation d'annuler les CCI rachetés en bourse

Vous trouverez l'ensemble des informations préparatoires aux Assemblées Générales dont le texte des résolutions et les comptes de l'exercice 2013, sur la page des informations réglementées du site internet de la Caisse Régionale 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Tout sociétaire peut jusqu'au cinquième jour inclusivement avant l'Assemblée, demander à la société de lui envoyer ces documents ou en prendre connaissance au siège social, 18 rue Salvador Allende, 86008 POITIERS Cedex, pendant un délai de quinze jours précédant la date de l'Assemblée.